# Mairie de 12120 CASSAGNES-BéGONHèS

**a** : 05.65.46.70.09 - **b** 05.65.46.70.09 **mairie-cassagnes12@orange.fr** 

#### SEANCE DU mercredi 12 avril 2017 – 18 h 30

FISCALITE: Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales

ECOLE : Subvention de la classe découverte des maternelles et des CP de l'école publique

LEGS: Délivrance d'un legs à la commune suite aux dispositions testamentaires d'un particulier

#### FINANCES:

Budget primitif 2017 du budget principal

Budget primitif 2017 du budget lotissement les Chênes II

Budget primitif 2017 du budget lotissement les Chênes III

Budget primitif 2017 du budget lotissement les Châtaigniers

Budget primitif 2017 du budget annexe assainissement

Budget primitif 2017 du budget annexe opérations funéraires

LOTISSEMENT : Marché à procédure adaptée pour la viabilisation du lotissement communal les Châtaigniers

ECLAIRAGE PUBLIC : Modification des conditions d'éclairage public secteurs de Céor et du Couderc

VOIRIE : Constitution d'un groupement de commande entre la Communauté de Communes Pays Ségali et les Communes de Cassagnes-Bégonhès, Calmont et Sainte-Juliette-Sur-Viaur

**QUESTIONS DIVERSES** 

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES

Séance du 12 avril 2017

A 18 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COSTES Michel, Maire

**Présents**: Monsieur COSTES, Monsieur BOUNHOL, Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Madame ALBINET (à partir du point 7), Monsieur FRAYSSE, Monsieur SOULIE (à partir du point 4), Madame VERNHES, Madame DANÈS, Monsieur ISNARD, Monsieur FRAYSSIGNES, Monsieur CANIVENQ, Monsieur BOUSQUET, Madame BLANCHARD

Excusé: Monsieur ALZIAR

Représentés: Madame COMBELLES par Monsieur FRAYSSE

Secrétaire : Madame DANÈS Sabrina

Date de la convocation : 06/04/2017 Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture : 13/04/2017 Publié le : 14/04/2017

### OBJET : FISCALITE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le tableau référençant les bases d'imposition et invite son Conseil Municipal à se prononcer sur les taux à appliquer en 2017, la proposition consistant à une reconduction à l'identique de 2016.

TAXES	BASE	BASE	BASE	TAUX	TAUX	PRODUIT	PRODUIT
	PREVISION	EFFECTIVE	PREVISION	2016	PROPOSE	RECU EN	ATTENDU
		216	NELLE		2017	2016	2017
	2016		2017				
TH	1 255 000	1 191 300	1 201 000	6.02 %	6.02 %	71 716	72 300
TFB	994 400	997 147	1 008 000	13.08 %	13.08 %	130 427	131 846
TFNB	70 000	70 158	70 200	79.11 %	79.11 %	55 502	55 535
TOTAL						257 645	259 681

Au titre des allocations compensatrices (TH – TFB et TFNB) la commune de CASSAGNES-BEGONHES va percevoir 25 232 € contre 24 356 € en 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour dont une procuration, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique sur 2017 soit :

- Taxe d'habitation = 6.02 %
- Foncier bâti = 13.08 %
- Foncier non bâti = 79.11 %

## OBJET : ECOLE : SUBVENTION DE LA CLASSE DECOUVERTE DES MATERNELLES ET DES CP DE L ECOLE PUBLIQUE

Vu la délibération du Conseil Municipal de CASSAGNES-BEGONHES en date du 15/02/2017,

Les élèves de la classe maternelle et CP de l'école publique de Cassagnes-Bégonhès partiront en classe découverte à la Fédération des Oeuvres Laïques (FOL) à Pont de Salars du lundi 29 mai au mardi 30 mai 2017 soit deux jours et une nuitée. Le thème de ce séjour est : "la découverte des poissons présents dans un milieu naturel".

L'effectif prévisionnel était de 23 enfants. Le Conseil municipal a approuvé le versement d'une participation à la classe découverte de 2 x 8 € par enfant. L'effectif a été revu à la hausse. 27 élèves participeront à la classe découverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour dont une procuration porte la participation communale à 432 €.

# OBJET : DELIVRANCE D'UN LEGS SUITE AUX DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES D UN PARTICULIER

Suite aux délibérations prises par le Conseil Municipal de CASSAGNES-BEGONHES en date du 17.10.2011 et en date du 30.01.2012 relatives aux dispositions testamentaires d'un particulier, la Commune vient de percevoir un legs de 10 000 €. Afin de préserver la mémoire de Jean-Jacques BLOCH, écrivain, il convient de mettre en valeur ses ouvrages au sein d'un espace dans la bibliothèque.

Dans un premier temps pour l'année 2017, il convient de prévoir une enveloppe de 1 000 € pour la bibliothèque pour l'acquisition de nouveaux ouvrages en lien avec l'oeuvre de Monsieur BLOCH.

Pour l'aménagement de l'espace dans la bibliothèque, il convient de prévoir un budget d'investissement de 2000 €.

Le Conseil Municipal s'engage à réserver et à mettre à profit ce legs à l'action culturelle de la bibliothèque.

#### **OBJET: BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL**

Dépenses Fonctionnement	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	220 880.00
012 - CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS	241 808.00
ASSIMILES	
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 000.00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	124 599.86
COURANTE	
66 - CHARGES FINANCIERES	13 721.15
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	650.00
022 Dépenses imprévues	32 648.00
TOTAL DEPENSES REELLES DE	644 307.01
FONCTIONNEMENT	
023 Virement à la section	502377.05
d'investissement	
042 OPERATIONS D ORDRE ENTRE	12 528.00
SECTIONS	
TOTAL DEPENSES	1 159 212.06

Recettes Fonctionnement	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	400.00
70 - VENTES	15 711.00
PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	
73 - IMPOTS ET TAXES	322 346.00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	221 699.00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION	67 100.00
COURANTE	
76 - PRODUITS FINANCIERS	0.00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 288.14
TOTAL RECETTES REELLES	691 544.14
042 OPERATION ORDRE TRANSFERT	
ENTRE SECTIONS	
R 002 Résultat reporté	467 667.92
TOTAL RECETTES	1 159 212.06

Dépenses Investissement	
21 - IMMOBILISATIONS	19 749.51
CORPORELLES	
116 – RENOUVELLEMENT LUMINAIRE	150.00
117- VOIRIE 2017	27 500.00
217 – TRAVAUX STADE DE FOOTBALL	13 000.00
317- EQUIPEMENT DE LA SALLE DES FETES	15 000.00
408 - AMENAGT SECURISATION PLACE BOURNHO	862 208.00
413 –RD EN TRAVERSE	558 000.00
417 – EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE	2 650.00
515 – ACCESSIBILITE BATIMENT	1 000.00
612- OPERATION CŒUR DE VILLAGE	234 057.00
TOTAL OPERATIONS EN COURS	1 733 314.51
020 Dépenses imprévues	17 099.00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	43 716.06
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 794 129.57
040 TOTAL OPERATIONS ENTRE SECTIONS	0.00
041 - TOTAL OPERATIONS PATRIMONIALES	7 810.00
Restes à réaliser	162 847.40
D 001 Solde négatif reporté	3 703.40
TOTAL DEPENSES	1 968 490.37

Recettes Investissement	
413 –RD EN TRAVERSE	259 960.00
612- OPERATION CŒUR DE VILLAGE	94 517.00
13 total SUBVENTIONS D	354 477.00
INVESTISSEMENT	
16 Emprunts	65 227.43
10 - FCTVA ET TAXE	21 229.00
D'AMENAGEMENT	
024 Produits des cessions	76 007.30
d'immobilisations	
TOTAL DES RECETTES REELLES	516 940.73
021 Virement de la section de fonctionnement	502 377.05
040 OPERATIONS D ORDRE ENTRE	12 528.00
SECTIONS	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	7 810.00
Restes à réaliser	928 834.59
TOTAL RECETTES	1 968 490.37

Un état spécial de la section de Bouzinas est pris en compte dans le BP 2017 du budget principal.

#### **ETAT SPECIAL DE LA SECTION DE BOUZINAS**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES RECETTES

O11 O12	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL	13 790 6210	77	produits exceptionnels	20000
total d	les dépenses de fonctionnement	20000		l des recettes de nctionnement	20000

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES RECETTES

total des dépenses d'investissement	0	total des recettes d'investissement	0
total aco acpended a mitcomonent	•	total aco lecetico a infectionement	•

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour dont 1 procuration.

APPROUVE le budget primitif 2017 du budget principal arrêté comme ci-dessus ainsi que l'état spécial de la section de Bouzinas :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

#### **OBJET: BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT LES CHENES II**

Dépenses Fonctionnement		<b>Recettes Fonctionnement</b>	
011 CHARGES A CARACTERE	1450.00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	10.00
GENERAL			
65 - AUTRES CHARGES DE	6277.46	R 002 RESULTAT REPORTE	7717.46
GESTION COURANTE			
TOTAL	7727.46	TOTAL	7727.46

Dépenses Investissement	Recettes Investissement	
TOTAL	TOTAL	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour dont une procuration, approuve le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement les Chênes II arrêté comme ci-dessus.

#### **OBJET: BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT LES CHENES III**

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		Recettes Fonctionnement	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 024.32	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	57 670.80
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 635.14	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00
042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	101 417.40	042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	57 657.44
		R 002 Résultat reporté	34 738.62
TOTAL	150 076.86	TOTAL	150 076.86

<u>Dépenses Investissement</u>		Recettes Investissement	
16 Emprunts et dettes assimilées	140 848.00	040 OPERATION ORDRE	101 417.40
		TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE	57 657.44	R 001 Solde d'exécution positif	97088.04
SECTIONS (stocks)			
ΤΟΤΔΙ	198 505 44	TOTAL	198 505 44

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour dont une procuration approuve le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement les Chênes III arrêté comme ci-dessus.

#### **OBJET: BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS**

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		Recettes Fonctionnement	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	578 900.05	70 - PRODUITS DES SERVICES DU	621 337.08
		DOMAINE ET	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	27 737.03	75 - AUTRES PRODUITS DE	10.00
COURANTE		GESTION COURANTE	
66 CHARGES FINANCIERES	800.00		
042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT	606 720.05	042 OPERATION ORDRE	592 810.05
ENTRE SECTION		TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
TOTAL	1 214 157.13	TOTAL	1 214 157.13
TOTAL	1 214 157.13	TOTAL	1 214 157.13
TOTAL  Dépenses Investissement	1 214 157.13	TOTAL  Recettes Investissement	1 214 157.13
	1 214 157.13 460 000.00		1 214 157.13 400 000.00
Dépenses Investissement		Recettes Investissement	
<u>Dépenses Investissement</u> 16 Emprunts et dettes assimilées	460 000.00	<u>Recettes Investissement</u> 16 Emprunts et dettes	400 000.00
Dépenses Investissement  16 Emprunts et dettes assimilées  040 OPERATION ORDRE TRANSFERT	460 000.00	Recettes Investissement 16 Emprunts et dettes 040 OPERATION ORDRE	400 000.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour dont une procuration approuve le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement les Châtaigniers arrêté comme ci-dessus.

#### **OBJET: BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		Recettes Fonctionnement	
011 CHARGES A CARACTERE	8 660.00	70 - VENTES	39 290.00
GENERAL		PROD.FABR.,PREST.SERV.	
012 -CHARGES DE PERSONNEL ET	3 800.00	74 - SUBVENTIONS	7 000.00
FRAIS ASSIMILES		D'EXPLOITATION	
014 ATTENUATIONS DE	8 000.00	75 - AUTRES PRODUITS DE	10.00
PRODUITS		GESTION COURANTE	
65 - AUTRES CHARGES DE	1 932.00	76 - PRODUITS	0.00
GESTION COURANTE		FINANCIERS	
66 - CHARGES FINANCIERES	15 785.22	TOTAL DES RECETTES	46 300.00
		REELLES	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 195.55	042 OPERATION ORDRE	29 100.00
		TRANSFERT ENTRE	
		SECTIONS	
022 Dépenses imprévues	3 900.00	R 002 Résultat reporté	32 072.77
TOTAL DES DEPENSES REELLES	61 272.77	TOTAL	107 472.77
042 operation ordre transfert	46 200.00		
entre sections			
TOTAL	107 472.77		

<u>Dépenses Investissement</u>		<u>Recettes Investissement</u>	
16 - EMPRUNTS ET DETTES	15 454.00	040 -OPERATION ORDRE	46 200.00
ASSIMILEES		TRANSFERT ENTRE	
		SECTIONS	
040 OPERATION ORDRE	29 100.00	R 001 SOLDE D	20 067.30
TRANSFERT ENTRE SECTIONS		EXECUTION POSITIF	
		REPORTE	
TOTAL	44 554.00	TOTAL	66 267.30

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour dont une procuration approuve le budget primitif 2017 du budget annexe assainissement arrêté comme ci-dessus.

#### **OBJET: BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET ANNEXE OPERATIONS FUNERAIRES**

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		<u>Recettes Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	17.27	70 - VENTES	250.00
		PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	
012 -CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	250.00	R 002 Résultat reporté	17.27
ASSIMILES			
TOTAL DEPENSES	267.27	TOTAL RECETTES	267.27
<u>Dépenses Investissement</u>		<u>Recettes Investissement</u>	
TOTAL	0.00	TOTAL	0.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour dont une procuration approuve le budget primitif 2017 du budget annexe opérations funéraires arrêté comme ci-dessus.

## OBJET: LOTISSEMENT: MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA VIABILISATION DU LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS

Le permis d'aménager a été accordé pour le projet du lotissement Les Châtaigniers avec la viabilisation de 24 lots soit une superficie vendable estimée à 18 564 m².

Dans le cadre de la viabilisation du lotissement communal, il convient à présent de lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, passé en application du décret n°2016-360.

L'avis d'appel public à la concurrence sera publié dans un journal d'annonce légale habilité à savoir Centre-Presse Aveyron, sur le profil acheteur du SMICA et sera téléchargeable sur cette plateforme <a href="http://www.e-aveyron.fr/">http://www.e-aveyron.fr/</a>.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour dont une procuration approuve le dossier de consultation des entreprises, autorise Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres en procédure adaptée pour ce marché et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour les démarches et signatures nécessaires à la signature de ce marché.

# OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC : MODIFICATION DES CONDITIONS D ECLAIRAGE PUBLIC SECTEUR CEOR ET LE COUDERC

Considérant qu'une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait de réaliser des économies non négligeables sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et la maintenance, et participerait à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse.

Pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, celui-ci sera interrompu aux lieux, dates et heures suivantes : de 0h à 6h sur les secteurs de Céor et du Couderc (Cité Bel Air, Avenue de l'Aérodrome ...) à compter du 20 avril 2017.

Monsieur le Maire prendra un arrêté municipal. Une information sera adressée aux habitants.

# OBJET: VOIRIE: CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS SEGALI ET LES COMMUNES DE CASSAGNES-BEGONHES, CALMONT ET SAINTE JULIETTE-SUR-VIAUR

Pour la réalisation des travaux de la voirie communale pour l'année 2017, il convient de s'engager dans un groupement de commande constitué de la Communauté de Communes Pays Ségali et des communes de Cassagnes-Bégonhès, Calmont et Sainte-Juliette-sur-Viaur pour un marché à bons de commande. Ce marché à bon de commande pourra être utilisé par la commune de CASSAGNES-BEGONHES en fonction de ses propres besoins.

Le Conseil Municipal approuve le marché à bons de commande Voirie 2017 passé selon la procédure adaptée, désigne Monsieur Julien FRAYSSE comme représentant de la commune au sein de la commission chargée de l'examen des offres, autorise Monsieur le Maire pour les signatures et les démarches nécessaire à ce marché.

#### COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

DM\_2017\_001 : assurance responsabilité civile aérodrome

DM\_2017\_002 : avenant n°3 au contrat d'assurances dommages aux biens et responsabilité

générale pour l'ajout du local de 207 m² place du Bournhou

DM 2017 003 : encaissement imdemnité d'assurance relative au sinistre dommages parquet

#### **QUESTIONS DIVERSES**

A venir:

Elections présidentielles les 23 avril 2017 et 7 mai 2017 Commission animation, association : le 15/05/2017

A prévoir :

Commission affaires scolaires

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès Les jour, mois et an susdits Le Maire – Mr COSTES Michel

